CROIX-ROUGE MONÉGASQUE

Présidée par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II, la Croix-Rouge monégasque a été créée le 3 mars 1948 par le Prince Louis II. Elle oeuvre sur son territoire mais aussi à l'international, dans le respect des 7 principes fondamentaux du Mouvement.

Elle participe aux appels lancés au sein du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, lors des catastrophes humanitaires dans le monde entier. Elle agit aussi pour améliorer la résilience des populations vulnérables en nouant des partenariats avec d'autres Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Afrique de l'Ouest, en France et en Italie.

En 2022, la Croix-Rouge monégasque a célébré les 40 ans de Présidence de S.A.S le Prince Albert II.



Domaines d'intervention :
Education-Formation, Plaidoyer-Droit, Santé, Urgence

Pays d'intervention :
Arménie, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Côte d?Ivoire, France, Italie, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal

Type de structure : Association

Comment aider :
Bénévolat-Volontariat, Dons financiers, Dons de fournitures et matériel

Année de création : 1948

Agréé par l'État

Contact
27 bd de Suisse | 98 000 MONACO
Tél. : +377 97 97 68 00 | Fax : +377 93 15 90 47
http://www.croix-rouge.mc | cclerc@croix-rouge.mc
Facebook : http://www.facebook.com/pages/Actions-internationales-de-la-Croix-Rouge-de-Monaco/108969959178828
YouTube : https://www.youtube.com/user/croixrougemc